

## Bilan 2016 de la pollution de l'air en Île-de-France : une situation en amélioration mais encore insatisfaisante

Les concentrations de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et de particules (PM<sub>10</sub>) en Île-de-France restent problématiques, avec des dépassements importants des valeurs limites. Malgré un épisode de pollution majeur en décembre, l'année 2016 confirme toutefois une légère baisse des niveaux de pollution chronique pour ces polluants. Pour les particules fines (PM<sub>2,5</sub>) et l'ozone (O<sub>3</sub>), la grande majorité de l'Île-de-France connaît, comme tous les ans, des dépassements de l'objectif de qualité.

En 2016, plus de 1.4 millions de Franciliens sont toujours exposés à des niveaux de pollution qui ne respectent pas la réglementation pour le dioxyde d'azote. Ce polluant est majoritairement issu du trafic routier avec un impact avéré sur la santé. C'est la santé des Franciliens résidant le long du trafic et dans le cœur de l'agglomération parisienne qui est la plus touchée. Dans la capitale, cela concerne près d'1 Parisien sur 2.

Le premier semestre 2016 se caractérise par des températures supérieures aux normales saisonnières, une pluviométrie excédentaire et de faibles durées d'ensoleillement. Le second semestre est marqué par des conditions anticycloniques exceptionnelles au mois de décembre. Cette météorologie particulière a fortement impacté la qualité de l'air francilienne sur l'année avec des émissions locales faibles en janvier/février mais fortes en décembre.

Malgré une amélioration, **les valeurs limites journalières et annuelles pour les particules PM<sub>10</sub> sont toujours dépassées à proximité du trafic routier. Pour les particules fines PM<sub>2,5</sub>, 95% des Franciliens sont potentiellement concernés en 2016 par le dépassement de l'objectif de qualité français** (fixé à 10 µg/m<sup>3</sup>). Les teneurs sont en moyenne 1,4 fois supérieures à l'objectif en situation de fond (éloignée des axes de circulation) et jusqu'à près de 2 fois en proximité au trafic routier. **La valeur limite annuelle (25 µg/m<sup>3</sup>) est quant à elle respectée sur l'ensemble de l'Île-de-France.**

En dépit d'une météorologie printanière maussade et d'un été sans canicule, les dépassements de l'objectif de qualité de l'ozone (O<sub>3</sub>) sont encore nombreux plus particulièrement dans les zones périurbaines et rurales.

**In fine, en 2016, cinq polluants dépassent toujours la réglementation, à des degrés divers : le dioxyde d'azote, les particules (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>), l'ozone et le benzène.** Les niveaux de particules PM<sub>10</sub> et du dioxyde d'azote font d'ailleurs l'objet d'un contentieux entre la France et la Commission européenne pour non-respect des directives sur la qualité de l'air.